

RE/MAX vous aide à préparer votre déménagement

Un déménagement implique beaucoup de changements et ce, sur plusieurs plans. Afin de déménager sans tracas et de vous assurer de ne rien oublier tout en étant le plus efficace possible, suivez notre guide...

1 | PLANIFICATION

2 à 6 mois avant le déménagement



2 | PRÉPARATIFS

1 à 6 semaines avant le déménagement



3 | JOUR J

Le jour du déménagement



Incluant :



La page verte, remplie de trucs et astuces écologiques !



La grille aide-mémoire

Table des matières

1 | Planification

- p.3 • Le déménagement c'est l'affaire de toute la famille !
- p.4 • Déterminer une date pour le jour J
 - Le tri : Vente de garage ou dons ?
- p.5 • Les premières boîtes
 - Entreposage
- p.6 • Qui procèdera au déménagement
- p.7 • Établir un budget

2 | Préparatifs

- p.8 • Les boîtes : dans quel ordre les faire et de quelle façon ?
- p.10 • Vos biens sont-ils protégés lors du transport ?
 - Matières dangereuses, les plantes et les animaux ?
- p.12 • Le changement d'adresse
 - Le transfert des services
- p.13 • Préparez une boîte avec des outils pratiques

3 | Jour J

- p.14 • Quoi faire avant l'arrivée des déménageurs ? Et à leur arrivée ?
- p.15 • Avant de quitter, faites le tour de la maison 2 fois plutôt qu'une !
- p.16 • Qui est impliqué dans cette journée ? : ayez en main une liste des numéros de téléphone importants.
 - Enfin arrivés dans votre nouvelle maison !

La page verte

- p.17 • Trier ne signifie pas « Jeter »
 - Plusieurs trucs peuvent servir d'emballage
 - On nettoie... Bio !
- p.18 • Pensez vert pour l'emballage et le transport de vos biens
 - Votre avis de changement d'adresse : Vive le courriel !
 - Quoi faire pour donner une couleur verte à votre nouvelle maison ?

Grille aide-mémoire

- p.20 • 2 à 6 mois avant le déménagement
 - 4 à 6 semaines avant le déménagement
- p.21 • 2 à 3 semaines avant le déménagement
 - 1 semaine avant le déménagement
 - La veille
- p.22 • Le jour J

RE/MAX vous aide à préparer
votre déménagement



2 à 6 mois avant
le déménagement



1 à 6 semaines avant
le déménagement



Le jour du
déménagement



1 | PLANIFICATION

(de 2 à 6 mois avant le déménagement)

La planification est une étape importante, voire primordiale, pour un déménagement réussi. Mais par où commencer ? Comment procéder ? Quoi faire pour ne rien oublier et être fin prêt pour le jour J ? Voici, étape par étape, nos conseils de pros :

LE DÉMÉNAGEMENT, C'EST L'AFFAIRE DE TOUTE LA FAMILLE

Quel que soit l'âge de vos enfants, un déménagement est un événement important pour eux et il se peut qu'ils aient besoin d'être rassurés. Afin de limiter le stress qu'ils pourraient ressentir, discutez avec eux de cette nouvelle vie en amenant les points positifs et écoutez leurs impressions. Il se peut qu'ils aient une fausse conception de ce changement et qu'ils s'imaginent qu'ils vont perdre leurs repères (meubles, jouets, amis, etc.) Rassurez-les.

Expliquez-leur que vous apporterez tous les objets auxquels ils tiennent et qu'ils pourront garder contact avec leurs amis. Pour que vos enfants vivent le plus sereinement possible ce déménagement, assurez-vous de toujours aborder cette question avec enthousiasme et positivisme.

Impliquez-les dans le processus en leur montrant des photos de votre nouvelle demeure ou en la leur faisant visiter. Parlez-leur des alentours, des parcs, des amis qu'ils pourront se faire, des activités qu'ils pourront pratiquer dans ce nouveau secteur (si c'est le cas). Si vos enfants changent d'école, allez la voir et la visiter si possible. Parlez-leur de leur nouvelle chambre et consultez-les sur le choix des couleurs et de la décoration de celle-ci. De cette façon, ils seront mieux préparés à cette nouvelle vie qui s'amorce.



Faites-les participer aux préparatifs pour qu'ils se sentent bien impliqués. Attribuez-leur des tâches qui conviennent à leur âge. Par exemple, laissez-les emballer leurs objets personnels eux-mêmes. Ils verront ainsi qu'ils ont le plein contrôle sur ce qu'ils veulent faire de leurs objets de prédilection. Cela leur permettra également de retrouver plus facilement leurs repères une fois entrés dans votre nouvelle demeure.



2 à 6 mois avant
le déménagement



1 à 6 semaines avant
le déménagement



Le jour du
déménagement

DÉTERMINER UNE DATE POUR LE JOUR J

Vous vendez votre maison et en achetez une ? Convenir d'une date doit faire l'affaire des deux parties. Tentez de négocier à votre avantage, tout en accommodant l'acheteur de votre résidence et l'ancien propriétaire de celle que vous avez achetée.

Vous êtes actuellement locataire et avez un bail ? Sachez que vous êtes responsable jusqu'au dernier jour. Une fois que vous avez fixé une date avec les vendeurs de votre nouvelle maison et si celle-ci ne concorde pas avec la date d'échéance de votre bail, discutez avec votre propriétaire pour prendre une entente. Peut-être vous remettra-t-il entre les mains la responsabilité de trouver un locataire pour la date prévue de votre départ. Certains propriétaires se montrent très compréhensifs et décident de s'en occuper eux-mêmes. Bref, soyez vigilant et conscient de votre responsabilité envers ce contrat.

LE TRI : VENTE DE GARAGE OU DONS À DES ŒUVRES DE BIENFAISANCE ?



Il est inutile de déménager des trucs que vous n'utilisez plus. Profitez de cette occasion pour passer votre maison au peigne fin et faire le tri de vos articles et pour déterminer ce que vous voulez en faire. Si vous possédez des choses qui ne font qu'accumuler la poussière ou qui prennent de l'espace pour rien, n'ayez pas peur de vous en débarrasser, c'est le temps !

Faire une vente de garage peut alors s'avérer l'option parfaite. De cette façon, vous pourrez profiter d'un peu d'argent supplémentaire. Vous pourriez même être étonné du montant amassé ! Celui-ci pourra vous aider à défrayer certains coûts reliés à la journée du déménagement. Pour faire de votre vente de garage un succès, voici les étapes à suivre :

Préparer la vente :

- Téléphonnez à votre municipalité pour savoir si vous avez besoin d'un permis.
- Sélectionnez les biens à vendre et en établir le prix.
- Assurez-vous d'avoir une bonne quantité et une bonne variété de choses à vendre, ce sera plus attirant pour les passants et vous en aurez pour tous les goûts et budgets !
- Étiquetez les articles, en gardant en tête que vos clients vont sûrement vouloir négocier !)
- Déterminez une date (assurez-vous que ce soit une fin de semaine)
- Installez des affiches dans votre quartier pour annoncer votre vente de garage. Vous pouvez également placer une annonce dans le journal local environ une ou deux semaines à l'avance, en y indiquant les dates et les heures. Préparez également un panneau que vous pourrez placer devant votre maison le ou les jour(s) de la vente.



2 à 6 mois avant
le déménagement



1 à 6 semaines avant
le déménagement



Le jour du
déménagement

Le jour de la vente

- Assurez-vous d'avoir suffisamment de monnaie.
- Ayez à portée de main, une calculatrice, des étiquettes de rechange et des stylos.
- Disposez les petits articles sur des tables et répartissez le reste de façon attrayante.
- Si vous avez des vêtements à vendre, utilisez un support roulant pour les accrocher.
- N'acceptez que l'argent comptant
- Soyez plus négociable sur vos prix demandés vers la fin de la journée, pour vous débarrasser du plus d'articles possible.

Tout ce qui ne sera pas vendu à la fin de votre journée, peut alors être [donné à des œuvres de bienfaisance](#). En voici quelques-unes :

- La Fondation Québécoise de la déficience intellectuelle
Vous trouverez même des conteneurs bleus identifiés à la FQDI aux intersections de certaines rues où vous pouvez vous-même déposer des items. Pour les meubles et items plus volumineux, vous devez prendre arrangement avec eux.
- Société St-Vincent de Paul
- Armée du Salut
- Établissements religieux
- Divers organismes de charité

LES PREMIÈRES BOÎTES : QUOI EMBALLER ?

[Débutez par les articles que vous ne serez pas susceptible d'utiliser.](#) Par exemple, empaquetez des items hors saison ou des décorations de Noël. Vous pouvez aussi en profiter pour emballer certains jouets pour lesquels vos enfants démontrent moins d'intérêt et qu'ils seront heureux de retrouver dans quelques semaines. Vous pouvez également emballer de la verrerie ou divers articles que vous utilisez moins souvent, en vous assurant de garder à portée de main un minimum nécessaire pour fonctionner aisément. Demandez à tous de participer à cette étape et de faire le tri de choses dont ils pourraient se passer pour quelques semaines.

ENTREPOSAGE : LES DIVERSES OPTIONS

[Vous déménagez dans un endroit plus petit que celui où vous êtes présentement ? Il y a un délai entre la date où vous devez quitter votre demeure actuelle et celle où vous emménagez ?](#) S'il y a des meubles pour lesquels vous ne pourrez retrouver un emplacement dans votre nouvelle demeure, mais auxquels vous tenez, l'entreposage serait peut-être une bonne option.



2 à 6 mois avant
le déménagement



1 à 6 semaines avant
le déménagement



Le jour du
déménagement

Voici quelques conseils pour vous éclairer :

- Assurez-vous de bien déterminer vos besoins (Grandeur de l'espace, chauffé ou non ? durée de l'entreposage, proximité de chez vous, etc.).
- Téléphonnez à plusieurs compagnies d'entreposage afin d'avoir des estimés des coûts et comparer. Quels sont plans d'assurance proposés ?
- Visitez-en quelques-uns afin de vous assurez que les lieux semblent sécuritaires et bien entretenus.
- Soyez assuré d'avoir un accès facile à votre emplacement d'entreposage. Certaines installations sont ouvertes 24 heures sur 24, tandis que d'autres ont des heures précises d'opération.
- Déterminez de quelle façon vous y emporterez vos biens. Devez-vous louer un camion ? Une fois arrivés sur les lieux, est-ce que la compagnie se charge de transporter vos biens du camion à votre local ?

QUI PROCÈDE AU DÉMÉNAGEMENT ? VOUS OU DES PROFESSIONNELS ?

Vous désirez déménager vous-même ? Si vous choisissez cette option, voici la marche à suivre

- Contactez plusieurs compagnies de location de camions pour connaître leurs tarifs et demandez-leur de vous aider à déterminer la grandeur de camion dont vous aurez besoin selon les biens que vous possédez. Validez avec eux quel type de matériel ils fournissent (couvertures, diables, courroies, boîtes, etc.)
- Assurez-vous de bien évaluer la distance à parcourir entre les deux domiciles et de calculer approximativement le coût total selon le nombre de kilomètres. Vous pourrez ainsi avoir une idée du coût total et comparer avec ceux d'une compagnie de déménagement
- Réservez votre camion à l'avance, surtout si votre déménagement est prévu dans une période d'achalandage accru, soit juin et juillet.
- Informez-vous auprès de votre compagnie d'assurance pour voir de quelle manière vos biens sont assurés durant le transport.
- Soyez certain d'avoir suffisamment de gens pour vous aider le jour du déménagement et qu'ils soient également en mesure de soulever des charges lourdes !
- Planifiez un petit budget pour acheter de la nourriture et des breuvages à l'équipe qui vous aide. Gâtez-les, ils seront heureux de vous aider !



RE/MAX vous aide à préparer
votre déménagement



2 à 6 mois avant
le déménagement

>



1 à 6 semaines avant
le déménagement

>



Le jour du
déménagement

Vous préférez donner le mandat à des déménageurs professionnels ? Voici les points importants à prendre en considération :

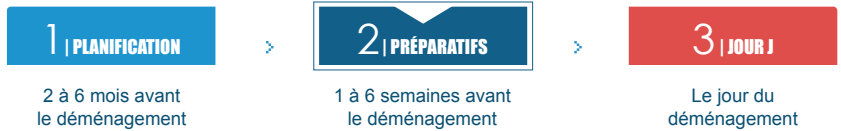
- Faites faire des soumissions par diverses entreprises afin de comparer les taux. En haute saison, ceux-ci sont plus élevés et moins négociables.
- Informez-vous des assurances qu'offrent ces compagnies de déménagement.
- Donnez le plus d'information possible sur les particularités de la demeure que vous quittez et de celle où vous emménagez. (Ex. : ascenseurs, plusieurs escaliers, accès difficile, etc.) De cette façon, l'analyse des heures allouées au déménagement sera plus juste, donc le coût estimé le sera aussi.
- Vérifiez, si possible, la réputation des compagnies approchées auprès de vos contacts.

ÉTABLIR UN BUDGET : DES FRAIS DE NOTAIRE À L'ACHAT DE MATÉRIEL

Quels sont les coûts que vous devrez prévoir pour le déménagement ? Les frais de notaire, la taxe de Bien-venu, la location du camion et l'inspection, sont sûrement des dépenses que vous avez déjà prévues. Mais avez-vous pensé à tout ? Voici quelques frais possibles à considérer :

- Boîtes et ruban adhésif de bonne qualité.
- Produits et accessoires de nettoyage pour l'ancienne et la nouvelle demeure. Peut-être voudrez-vous engager une entreprise de nettoyage pour faire le travail.
- Contenants de plastique dans lesquels vous pourrez transporter des items à entreposer (vêtements hors saison, articles de sport, etc.) Une fois dans votre nouvelle maison, laissez ces articles dans les bacs et identifiez-les clairement. Vous vous y retrouverez alors facilement quand viendra le temps de les utiliser.
- Ampoules de rechange pour les luminaires de la nouvelle demeure.
- Nourriture et boissons pour la journée du déménagement.
- Outils ou accessoires pour démonter des meubles ou faciliter leur déplacement.
- Peinture et accessoires (pinceaux, rouleaux, bâches, etc.) Si vous pensez avoir recours à une décoratrice, évaluez les coûts.





2 | PRÉPARATIFS

(de 1 à 6 semaines avant le déménagement)

Vous voilà à quelques semaines du déménagement. C'est le sprint final avant la prise de possession tant attendue de votre nouvelle maison ! Voici nos conseils pour que les derniers préparatifs se passent sans difficultés.

LES BOÎTES : DANS QUEL ORDRE LES FAIRE ET DE QUELLE FAÇON ?

Premièrement, il vous faut trouver de bonnes boîtes. Si vous travaillez dans un bureau, tentez de mettre la main sur des boîtes de papier à imprimante; elles sont résistantes et leur format est pratique. Sinon, demandez aux gens de votre entourage d'en amasser dans leur milieu de travail. Vous pouvez également en faire la demande dans divers commerces, comme les épiceries, les pharmacies et la SAQ. Si vous n'en avez pas suffisamment, vous pouvez aussi vous en procurer dans certains commerces ou dans les compagnies de location de camions, moyennant quelques dollars la boîte. Elles sont très résistantes et n'ont jamais servi. Elles auront donc l'avantage de résister aux étapes du déménagement, sans se briser.

Maintenant que vous êtes prêt à emballer, voici quelques trucs pour bien le faire :

- Utilisez des sacs de poubelles pour y mettre les oreillers, couvertures, serviettes, etc. Fermez les sacs avec des attaches. De cette façon, vous pourrez les réutiliser pour vos déchets après le déménagement.
- Emballez des articles plus lourds dans de petites boîtes et des choses plus légères dans les grandes.
- Au lieu d'emballer les linges à vaisselle et les petites serviettes, pourquoi ne pas vous en servir pour envelopper de la vaisselle ou de la verrerie ? Vous pouvez en faire de même avec vos vêtements. Vous économiserez ainsi de l'espace, éviterez le gaspillage et vos items ne seront pas tachés par le papier journal !
- Assurez-vous de regrouper dans chaque boîte des articles qui vont dans la même pièce.
- Identifiez clairement les boîtes (à l'aide d'un marqueur de couleur foncée) : salon, cuisine, chambre des enfants, etc. mais aussi avec une idée de leur contenu : décoration, vaisselle, DVD, etc. De cette façon, non seulement les déménageurs pourront apporter les boîtes immédiatement dans la bonne pièce, mais en plus, vous pourrez repérer les items que vous cherchez beaucoup plus rapidement.
- Si vous devez démonter des meubles, rassemblez toutes les vis et les pièces retirées dans un petit sac bien identifié, que vous collerez au meuble avec du ruban adhésif.



1 | PLANIFICATION

2 à 6 mois avant
le déménagement

>

2 | PRÉPARATIFS

1 à 6 semaines avant
le déménagement

>

3 | JOUR J

Le jour du
déménagement

À vos marques, prêts, emballez ! Vous avez sûrement déjà emballé quelques trucs que vous n'utiliserez pas d'ici à votre déménagement, comme par exemple :

- Décorations de Noël
- Articles saisonniers
- Albums photos, revues et livres
- Vaisselle spéciale, cristal et argenterie
- Draps et serviettes en surplus
- Décorations et bibelots
- Items dans le garage et/ou le cabanon
- Etc.

Maintenant, il vous faut emballer le reste en prenant soin de garder à portée de mains des trucs essentiels dont vous aurez besoin. Donc, à cette étape, vous pouvez emballer :



- Ce qu'il y a sur les murs, ainsi que les bibelots et les items décoratifs.
- De la nourriture non périssable et non nécessaire (épices, conserves, etc.)
- Le reste de votre vaisselle, en vous assurant de vous garder quelques couverts et chaudrons. Peut-être déciderez-vous de fonctionner avec de la vaisselle en plastique que vous nettoierez quotidiennement, afin de vous permettre de tout emballer.
- Le contenu de votre pharmacie. Profitez-en pour faire une petite trousse qui vous servira pour le déménagement. Celle-ci devrait à tout le moins contenir : des pansements de diverses grandeurs, des comprimés contre les maux de tête, une solution antiseptique, une pommade antibiotique, des ciseaux et une pince à échardes.

Et à la toute dernière minute...

- L'ordinateur et vos papiers importants. Ne placez pas les moniteurs d'ordinateur dans une boîte à moins que ce ne soit celle d'origine. Les déménageurs les protégeront (tout comme les téléviseurs) au moyen de couvertures rembourrées le jour du déménagement.
- Les plafonniers et luminaires, si vous les apportez avec vous.
- Les vêtements, sauf ceux que vous et votre famille porterez dans les prochains jours.
- Les appareils ménagers et électriques tels que micro-ondes, télévision, systèmes de son, consoles de jeux, etc. Identifiez les fils avec du ruban adhésif afin de faciliter leur branchement à votre nouveau domicile.
- Le coin "nettoyage" (balais, vadrouille, etc.)
- Les rideaux, les stores et les lampes au sol.
- Fixez les tiroirs des commodes avec du ruban adhésif. Il n'est pas nécessaire de les vider mais assurez-vous que leur contenu n'est pas trop lourd.
- Démontez les meubles qui le nécessitent.
- Attachez ensemble les tablettes, les cadres, etc.

VOS BIENS SONT-ILS PROTÉGÉS LORS DU TRANSPORT ?

Qu'arrive t-il si un meuble ou un objet est brisé ou perdu lors du transport ? Si vous faites affaire avec des déménageurs professionnels, ceux-ci doivent impérativement vous offrir une assurance de base contre les dommages que pourraient subir vos biens durant leur transport. Cette protection est gratuite, mais elle est estimée selon le poids de l'article. La valeur par livre est de 0.60 \$. Nous savons très bien que ce n'est pas le poids de nos biens qui déterminent leur valeur : Par exemple, une lampe qui pèse 15 livres sera évaluée à 9 \$ et elle en vaut sûrement beaucoup plus ! Or, nous vous recommandons de bonifier la valeur de cette assurance en fonction du coût total approximatif de vos biens. Cette protection représente des coûts supplémentaires minimales et vous permettra, en cas de bris ou de perte, de recevoir un montant qui reflète la valeur réelle de l'item endommagé ou perdu. Informez-vous auprès de la compagnie de déménagement.

Si vous déménagez vous-même, informez-vous auprès de votre compagnie d'assurances sur les différentes protections offertes.

QUOI FAIRE AVEC LES MATIÈRES DANGEREUSES, LES PLANTES ET LES ANIMAUX ?

Les matières dangereuses, quoi faire ?

Vous pouvez transporter certains produits s'ils sont emballés dans des boîtes portant la mention " Biens de consommation - Marchandises dangereuses exemptées ". En voici la liste :

- Produits de nettoyage domestique
- Vernis à ongles, dissolvant pour vernis à ongles et parfums
- Fournitures artistiques ininflammables

Par contre, il y a sûrement chez vous des produits dangereux à transporter, comme la bonbonne de gaz propane de votre BBQ et d'autres produits chimiques pour la maison. La Loi sur le transport des marchandises dangereuses interdit de transporter la plupart de ces produits dans le camion. En voici la liste :

- Essence, propane, kérosène, naphte et essence pour briquets
- Gaz de pétrole liquéfiés de tous genres, y compris les briquets au butane
- Bombes aérosol non classifiées à titre d'articles de toilette
- Oxygène, hélium, acétylène et réservoirs pour barbecue
- Extincteurs
- Munitions
- Feux d'artifice et fusées éclairantes
- Explosifs industriels, détonateurs et appareils détonants
- Allumettes et combustibles solides, comme les allume-feu pour barbecue
- Chiffons gras, paille et copeaux



1 | PLANIFICATION

2 à 6 mois avant
le déménagement

>

2 | PRÉPARATIFS

1 à 6 semaines avant
le déménagement

>

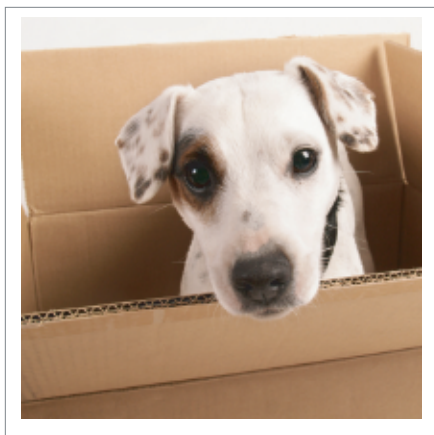
3 | JOUR J

Le jour du
déménagement

- Tout pesticide à base d'arsenic, de strychnine ou de cyanure
- Engrais contenant du nitrate d'ammonium
- Produits chimiques et chlore pour piscine
- Produits de préservation du bois
- Acides ou alcalis
- Désinfectants, agents de blanchiment, produits à nettoyer les fours, hydroxyde de sodium et acides
- Liquides de nettoyage, comme l'ammoniaque et la térébenthine
- Pesticides et herbicides
- Peinture à l'huile et diluants

Les plantes : Évitez de les arroser quelques jours avant le départ : elles deviendront plus molles et les branches auront moins tendance à casser. Il ne faut pas oublier de les arroser en arrivant cependant. Vous pouvez les mettre dans des boîtes peu profondes, en entourant les pots de papier journal pour qu'elles tiennent en place. Notez que les températures de moins de 5°C ou de plus de 30°C pendant plus d'une heure peuvent être fatales.

Que faire avec Fido durant le déménagement ? Les animaux aussi ont des habitudes qui sont bouleversées lors d'un déménagement. Afin de préparer au mieux votre compagnon, quelques mesures s'imposent. Les voici :



- Laissez-lui ses repères habituels (litière, coussin, promenades, etc.) tout au long des préparatifs. Si votre nouveau domicile n'est pas trop loin et que le temps vous le permet, allez faire des promenades avec lui dans le nouveau quartier.
- Le jour du déménagement, il serait peut-être plus sage que quelqu'un s'occupe de votre animal.
- Une fois de retour, redonnez-lui ses objets préférés : jouets ou os à mâcher, friandises, coussin, etc.
- N'hésitez pas à le laisser se promener et découvrir son nouvel environnement.
- Ne punissez pas votre animal s'il se comporte de façon maladroite: il essaie sûrement de marquer son territoire.

1 | PLANIFICATION

2 à 6 mois avant
le déménagement

>

2 | PRÉPARATIFS

1 à 6 semaines avant
le déménagement

>

3 | JOUR J

Le jour du
déménagement

LE CHANGEMENT D'ADRESSE

Afin de vous faciliter la tâche et d'être certain de n'avoir rien oublié, vous pouvez utiliser le service de réexpédition du courrier qu'offre Postes Canada. De cette façon, votre courrier vous est automatiquement acheminé à votre nouvelle adresse et vous n'avez qu'à faire votre changement d'adresse auprès des différentes entreprises ou contacts dans les semaines qui suivent. Ce service est offert pour une période de six ou douze mois, renouvelable 3 jours précédant la date d'expiration. Voici une liste aide-mémoire pour votre changement d'adresse :

- Bell Canada
- Postes Canada
- Institution financière - Cartes de crédit
- Comptable ou notaire
- Huile à chauffage
- Gaz Metropolitain
- Hydro-Québec
- Ministères du revenu du Québec et du Canada
- Votre fournisseur Internet
- Les assurances maison et auto
- La régie de l'assurance maladie
- La régie de l'assurance automobile
- Avocat, médecin, dentiste et autres professionnels
- Clubs de livres et de disques
- Associations, relations d'affaires, amis et famille
- École(s)



LE TRANSFERT DES SERVICES

N'oubliez pas que vous devez fermer ou transférer vos contrats avec vos différents fournisseurs de services. Confirmez les dates d'arrêt si vous ne renouvelez pas un service ou faites-le interrompre et reprendre à votre nouvelle adresse. Informez vous également sur les frais qui seront facturés (branchements, ajout de prises, etc.) Voici un aide-mémoire :

- Bell Canada
- Fournisseur de chauffage
- Fournisseur d'électricité
- Fournisseur de gaz ou de mazout

1 | PLANIFICATION

2 à 6 mois avant
le déménagement

>

2 | PRÉPARATIFS

1 à 6 semaines avant
le déménagement

>

3 | JOUR J

Le jour du
déménagement

SOYEZ PRÉVOYANT : PRÉPAREZ UNE BOÎTE AVEC DES OUTILS PRATIQUES.

Réunissez les outils nécessaires au déménagement dans une petite boîte. De cette façon, vous n'aurez pas à fouiller dans vos boîtes pour trouver des outils ou des instruments pour vous aider. Voici ce qu'elle devrait contenir au minimum :

- Ruban adhésif
- Essuie-tout ou chiffons
- Crayons feutres
- Ruban à mesurer
- Ruban adhésif large
- Gants
- Tournevis avec toutes les formes de douilles
- Couteau à lame rétractable
- Pincès
- Marteau
- Clé à molette
- Corde
- Lampe de poche ou une petite lampe de bureau
- Balai
- Vadrouille
- Sacs à vidange
- Pansements de diverses grandeurs
- Comprimés contre les maux de tête
- Solution antiseptique
- Pommade antibiotique
- Pince à échardes



RE/MAX vous aide à préparer
votre déménagement

1 | PLANIFICATION

2 à 6 mois avant
le déménagement

>

2 | PRÉPARATIFS

1 à 6 semaines avant
le déménagement

>

3 | JOUR J

Le jour du
déménagement



3 | JOUR J

(Le jour de votre déménagement)

Et voilà, l'heure est arrivée ! Vous emménagez aujourd'hui dans votre nouvelle demeure ! L'excitation est à son comble, mais le stress aussi !? Il vous reste tout de même une étape importante avant d'y être pour vrai : **LE DÉMÉNAGEMENT** ! Voici les trucs importants :

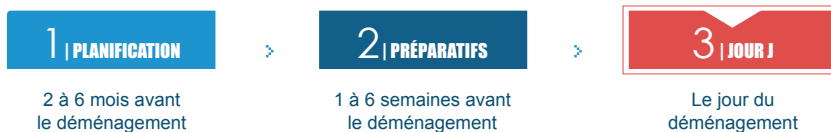
QUOI FAIRE AVANT L'ARRIVÉE DES DÉMÉNAGEURS ? ET À LEUR ARRIVÉE ?

Question de ne pas perdre de temps et de débiter dès l'arrivée des déménageurs, assurez-vous que les boîtes soient complètement terminées et que les meubles soient prêts à être transportés (démontés, attachés, etc.) Faites en sorte que les lieux que vous quittez soient en bon état, propres et que vous n'y laissiez rien. Afin de prendre de l'avance, avant que les déménageurs arrivent, voici quoi faire :

- Allez reconduire les enfants et/ou les animaux chez les gardiens attitrés.
- Débranchez tous les appareils ménagers et les téléphones.
- Gardez ensemble : factures de déménagement, argent et documents divers.
- Mettez la literie dans des sacs de plastique identifiés.
- Prenez un relevé du compteur d'électricité et de gaz.
- Apposez une étiquette "ne pas emporter" sur les articles à apporter avec vous.
- Dégagez le corridor, l'allée principale ou l'entrée.
- Enlevez la porte d'entrée pour faciliter les déplacements.
- Restez à la maison jusqu'au départ du camion.



Notez bien : Les réfrigérateurs et les congélateurs devront rester débranchés pendant au moins une demi-heure après leur déménagement. Les congélateurs conserveront les aliments congelés de 24 à 48 heures, selon la saison.



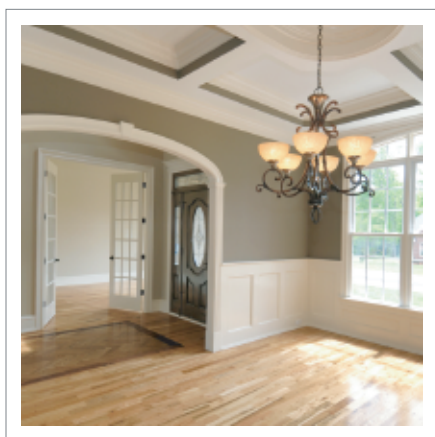
Une fois les déménageurs arrivés, donnez-leur vos consignes et spécifications. Accueillez-les, donnez-leur des directives précises et identifiez les objets fragiles. Si ce sont des professionnels, ils ont bien sûr l'habitude, mais vous êtes tout de même le chef de chantier. Accompagnez-les lorsqu'ils dressent l'inventaire, signez le contrat et vérifiez l'adresse de destination. Donnez également au chauffeur le numéro de téléphone où il peut vous joindre en cas de problème. Assurez-vous d'avoir en votre possession, la boîte d'outils pratiques que vous avez préparée.



Si ce sont vos proches qui vous assistent pour le déménagement, prenez quelques minutes pour faire le tour avec eux et leur proposer un ordre à suivre. N'oubliez pas que vos amis sont là pour vous aider. Il est donc important de les gâter ! Pour ce faire, n'oubliez pas ce qui suit :

- Laissez à leur disposition des rafraîchissements
- Prenez des petites pauses ici et là pour refaire le plein d'énergie (Profitez-en pour rire un bon coup !)
- Offrez-leur de la pizza et des boissons (en cannette pour ne pas avoir besoin de verre) Une bière ? Pourquoi pas, il faut bien les récompenser ! Mais gardez-la pour la fin !
- Avant de quitter, assurez-vous qu'ils ont également un numéro pour vous joindre. Soyez les derniers partis.

AVANT DE QUITTER, FAITES LE TOUR DE LA MAISON 2 FOIS PLUTÔT QU'UNE !



- Faites le tour de chaque pièce (placards, armoires, recoins et derrière de portes) et passez la vadrouille.
- Sortez les ordures.
- Baissez le chauffage.
- Fermez et verrouillez les portes et fenêtres.
- Fermez les lumières.
- Prévenez les voisins.
- Laissez les clefs à l'agent immobilier ou au nouveau propriétaire.
- Apportez avec vous tous les objets de grande valeur.

RE/MAX vous aide à préparer
votre déménagement

1 | PLANIFICATION

2 à 6 mois avant
le déménagement

>

2 | PRÉPARATIFS

1 à 6 semaines avant
le déménagement

>

3 | JOUR J

Le jour du
déménagement

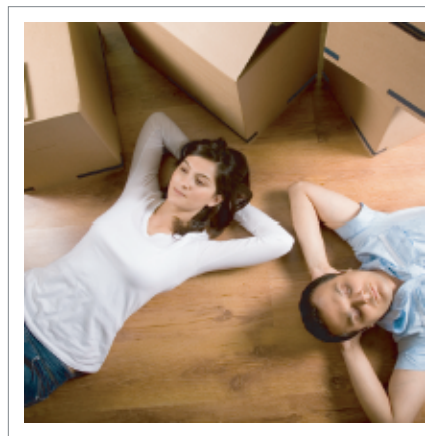
QUI EST IMPLIQUÉ DANS CETTE JOURNÉE ? :
AYEZ EN MAIN UNE LISTE DES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS.

- Déménageurs
- Gardienne
- Amis qui viennent aider
- Entreprise de ménage ou de nettoyage
- Compagnies de services pour branchements

ENFIN ARRIVÉS DANS VOTRE NOUVELLE MAISON !!!

- Procurez-vous les clefs.
- Accueillez les déménageurs, supervisez le déchargement.
- Prenez un relevé du compteur d'électricité et de gaz à la nouvelle demeure.
- Notez les articles perdus ou endommagés sur la liste des déménageurs avant de signer le bon de livraison.
- Payez les déménageurs.

Maintenant, il ne vous reste plus qu'à déballer vos boîtes et à vous installer dans votre nouveau chez-vous ! Prenez le temps de le faire, impliquez votre famille dans l'aménagement et la décoration. Profitez bien de votre nouvelle maison et de votre nouvelle vie !



AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

TRIER NE SIGNIFIE PAS " JETER "... : QUOI FAIRE POUR ÊTRE ÉCOLO ???

Vous avez fait le tri de vos biens ? La vente de garage est terminée ? Il vous reste encore certains meubles et articles dont vous souhaitez vous débarrasser ? Voici une liste d'endroits que vous pouvez contacter pour vous défaire de vos meubles, électroménagers ou vêtements réutilisables

- 1-800-got-junk
- Écocentres
- Armée du Salut
- Renaissance Montréal
- Société de Saint-Vincent de Paul
- Organisme Dans la rue



PLUSIEURS TRUCS PEUVENT SERVIR D'EMBALLAGE : ACCUMULEZ-LES !

À chaque fête, les cadeaux que vous recevez sont souvent emballés avec beaucoup de matériaux réutilisables: papier de soie, papier bulle, papier brun, etc. Au lieu de les jeter ou de les mettre au recyclage, accumulez-les dans les mois précédant votre déménagement et utilisez-les pour emballer vos articles fragiles. En plus de n'être aucunement écolo, acheter des boîtes de qualité supérieure, des caisses et du papier bulle peut rapidement devenir coûteux. Optez pour la récupération.

ON NETTOIE.... BIO !



Finis les produits d'entretien ultra toxiques qui garantissent une propreté "éclatante" du plancher au plafond mais aussi... la destruction de la planète ! Pour une maison propre et verte, utilisez des produits biodégradables et écolos disponibles à des prix abordables. Privilégiez les produits multifonctions. Non seulement vous ferez des économies mais vous limiterez aussi les dommages sur l'environnement. Les produits non biodégradables sont dérivés du pétrole et ont également des conséquences néfastes sur votre santé. En plus d'être destructeurs pour l'environnement, ils agressent vos yeux, votre peau, sans parler de vos poumons.

Si ce n'est déjà fait, pensez-y lors de vos prochains achats. De plus, pour des économies importantes d'eau et de détergent, pensez aux chiffons en microfibre: sèche, la microfibre attire la poussière et humide, elle dégraisse. Elle est très absorbante et en plus, lavable à la machine.

POUR LE DÉMÉNAGEMENT :

PENSEZ VERT POUR L'EMBALLAGE ET LE TRANSPORT DE VOS BIENS

- Emballez avec des matières recyclées, dans le linge de maison (serviettes, draps, etc.) ou dans du papier journal que vous recyclerez.
- Utilisez les boîtes d'un proche qui a déménagé avant vous ou celles amassées dans divers commerces.
- Démontez vos boîtes, puis déposez-les au recyclage.

VOTRE AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE : VIVE LE COURRIEL !

Au lieu d'aviser vos contacts de votre changement d'adresse par la poste, utilisez le courriel. C'est plus écologique, mais aussi, beaucoup plus rapide. Vous sauvez donc des arbres... et du temps ! Avant de déménager, assurez-vous d'avoir une liste de courriels à jour.

UNE FOIS DANS VOTRE NOUVELLE DEMEURE :

QUOI FAIRE POUR DONNER UNE COULEUR VERTE À VOTRE NOUVELLE MAISON ?

LA PEINTURE :

Chaque année au Québec, nous utilisons 50 millions de litres de peinture ! Bien que celle-ci soit de moins en moins toxique (car le plomb et le mercure ont été retirés de sa composition), il reste que la peinture représente encore un important déchet domestique dangereux. De nos jours, deux options moins nocives pour la santé et l'environnement sont offertes : la peinture recyclée et la peinture certifiée choix environnemental. Ces types de peintures garantissent que les quantités de composés organiques volatils (COV) contenues dans le produit respectent les normes canadiennes. Mieux encore, on trouve aussi des peintures sans COV pour lesquelles il n'existe cependant pas encore de certification canadienne. On peut aussi se procurer de la peinture récupérée chez RONA et certains magasins d'économie sociale comme Renaissance. La peinture de marque Boomerang est un produit québécois, durable, lavable, peu lustré qui est offert en plusieurs couleurs.

L'ÉCLAIRAGE :

Les ampoules fluorescentes compactes (ou AFC) représentent une façon simple et efficace vers un changement écologique et économique. Contrairement aux ampoules traditionnelles (incandescentes) qui chauffent un filament pour produire de la lumière, les AFC utilisent une technologie fluorescente qui les rend de 4 à 5 fois plus éconergétiques. Pensez donc à remplacer les ampoules traditionnelles par des ampoules fluocompactes. Ce geste vous fera réaliser des économies de 75 % à 80 % sur vos frais d'éclairage. Changer une seule ampoule de 60 watts pour une ampoule fluocompacte de 13 watts vous permettra d'économiser 47 \$ de coûts énergétiques pendant la durée de vie de l'ampoule (moyenne de 7 ans).



LE CHAUFFAGE :

Remplacez vos thermostats ordinaires par des thermostats électroniques et obtenez une température stable et uniforme. De plus, vous réaliserez des économies sur vos frais de chauffage pouvant atteindre 10 %. Remplacez le plus grand nombre de thermostats. Si vous choisissez de ne pas les remplacer tous, changez en priorité ceux qui sont situés dans les pièces où le chauffage est le plus sollicité, comme dans une pièce à aire ouverte.

LES ÉLECTROMÉNAGERS :

Si vous avez à remplacer un ou tous vos électroménagers par des appareils neufs, optez pour des appareils homologués ENERGY STAR. Vous réduirez ainsi votre consommation d'énergie, ce qui sera excellent pour vous et pour l'environnement. Les électroménagers d'aujourd'hui consomment beaucoup moins d'énergie que ceux fabriqués dans les 15 dernières années. Il suffit de faire un choix parmi ceux qui sont les plus éconergétiques. Voici comment :

- Recherchez le symbole ENERGY STAR.
- Comparez la cote de consommation d'énergie de modèles semblables en consultant l'étiquette ÉnerGuide.
- Comparez les coûts d'énergie.
- Prenez en considération le prix d'achat et les coûts d'utilisation pour la durée de vie de l'appareil.

Éventuellement, plusieurs autres mesures peuvent être prises pour donner à votre maison le titre de maison verte ! Par exemple : Changer les fenêtres pour celles qui sont homologuées ENERGY STAR. Elles procurent jusqu'à 10 % de réduction sur vos coûts de chauffage si vous remplacez toutes vos fenêtres. D'ailleurs, saviez-vous que les coûts de chauffage représentent plus de 50 % de votre facture d'électricité ? C'est à considérer. Ensuite, il existe les panneaux photovoltaïques ou panneaux solaires, qui utilisent le rayonnement solaire pour fabriquer de l'électricité. C'est une énergie propre, silencieuse et inépuisable. Informez-vous après de spécialistes si vous désirez transformer votre maison en modèle écolo !

Pensez vert... !

2 À 6 MOIS AVANT LE DÉMÉNAGEMENT :

- ☐ Si vous êtes locataire, avisez le propriétaire par écrit dans les délais prévus par la loi.
- ☐ Décidez d'une date de déménagement et entendez-vous avec les occupants de votre nouvelle maison sur l'heure de leur départ.
- ☐ Déterminez si vous procédez au déménagement vous-même avec des amis ou si vous donnez le mandat à des professionnels.
- ☐ Faites le tri de vos biens, donnez-les ou les vendez-les.
- ☐ Obtenez un devis de trois ou quatre compagnies de déménagement ou de location de camion.
- ☐ Commencez à emballer les trucs que vous utilisez rarement ou qui sont hors saison.
- ☐ Validez si vous avez besoin d'entreposer des meubles. Si oui, informez-vous auprès de diverses entreprises d'entreposage sur les tarifs et les options.
- ☐ Établissez un budget pour les dépenses relatives au déménagement et à l'aménagement.

4 À 6 SEMAINES AVANT LE DÉMÉNAGEMENT :

- ☐ Réservez la compagnie de déménagement ou de location de camion.
- ☐ Vérifiez quel type d'assurances vous convient.
- ☐ Planifiez le nettoyage et la peinture de votre nouvelle maison.
- ☐ Trouvez le matériel d'emballage: boîtes de cartons, papier à bulles, journal, papier de soie, étiquettes adhésives, feutre noir, ruban adhésif large, ficelles, etc.
- ☐ Recrutez des volontaires parmi vos parents et amis pour le déménagement et/ou l'installation.
- ☐ Photographiez vos objets de valeur et dressez-en une liste.
- ☐ Continuez à emballer les objets les moins utiles : livres, certaines pièces de vaisselle, vêtements et équipements hors saison.
- ☐ Identifiez sur chaque boîte son contenu et la pièce où elle doit être déposée.
- ☐ Faites votre vente de garage
- ☐ Confirmez les dates d'interruption et de reprise de services, ainsi que les frais qui seront facturés : électricité, chauffage, câble, téléphone.
- ☐ Faites vos changements d'adresse ou demandez le suivi de courrier.
- ☐ Prévoyez le gardiennage pour les enfants et trouvez une pension pour les animaux domestiques.

2 À 3 SEMAINES AVANT LE DÉMÉNAGEMENT :

- ☐ Emballez les items restants, en vous assurant de garder le nécessaire.
- ☐ Confirmez la présence de ceux qui ont promis de vous aider.
- ☐ Confirmez les gardiens qui s'occuperont des enfants et des animaux pour le jour du déménagement.
- ☐ Envoyez chez le nettoyeur les carpettes et rideaux qui en ont besoin.

1 SEMAINE AVANT LE DÉMÉNAGEMENT :

- ☐ Finalisez l'emballage des boîtes.
- ☐ Démontez les meubles.
- ☐ Confirmez les arrangements pris pour le transport et gardez un numéro pour être facilement joignable.
- ☐ Préparez votre boîte d'outils pratiques.
- ☐ Faites une boîte d'articles précieux que vous allez transporter dans votre auto: plantes, bijoux, appareil photos, tableaux

LA VEILLE

- ☐ Allez reconduire les enfants et les animaux chez la gardienne.
- ☐ Procurez-vous de l'argent comptant pour les petites dépenses.
- ☐ Réservez l'espace pour le camion devant l'entrée de votre maison.
- ☐ Prévoyez des aliments pour les fringales et des boissons, le tout dans une glacière.
- ☐ Rendez prêts et accessibles les électroménagers (généralement les premiers à être placés dans le camion).
- ☐ Retirez les rideaux, les stores et les tringles.
- ☐ Demandez la clé de la nouvelle demeure.
- ☐ Dégagez les couloirs pour faciliter le déménagement.
- ☐ Préparez une valise avec quelques vêtements de rechange et articles de toilette de la famille pour la première nuit.

LE JOUR J

AU DÉPART :

- ☐ Déménagez vous-même les objets de valeur importante.
- ☐ Ayez en votre possession une liste des numéros de téléphone des personnes impliquées dans le déménagement.
- ☐ Prenez le relevé du compteur d'électricité ou de gaz.
- ☐ Enlevez la porte d'entrée pour faciliter et accélérer le déménagement.
- ☐ Remettez au chauffeur un numéro de téléphone pour qu'il puisse vous rejoindre
- ☐ Faites le tour de chaque pièce (placards, armoires, recoins et derrière de portes), passez la vadrouille et fermez la porte et les fenêtres.
- ☐ Sortez les ordures.
- ☐ Remettez les clés à l'agent immobilier, au propriétaire ou au nouveau locataire.

À L'ARRIVÉE :

- ☐ Procurez-vous les clés de votre nouvelle maison si ce n'est déjà fait.
- ☐ Accueillez les déménageurs et supervisez le déchargement.
- ☐ Vérifiez les serrures et faites-y les réparations nécessaires (il peut même être prudent de changer les serrures).
- ☐ Vérifiez l'état de vos objets et meubles avant le départ des déménageurs.
- ☐ Inscrivez tout dommage, objets perdus, murs éraflés, etc. avant de signer la facture ou bien le bon de commande. Si vous ne pouvez pas vérifier, inscrivez la mention " sous réserve d'une inspection future ".
- ☐ Prenez le relevé du compteur d'électricité ou de gaz.
- ☐ Attendez une à deux heures avant de brancher le réfrigérateur et le congélateur.